

LE CHEF  
DU  
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 16 mars 1959.

Monsieur le Ministre Hans Schaffner,  
Directeur de la Division du commerce  
du Département fédéral de l'économie publique,  
Berne.

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 11 mars concernant les mesures que j'ai envisagées et dont nous nous sommes entretenus mardi dernier au sujet de l'élaboration d'une doctrine suisse en matière d'intégration européenne. J'ai pris connaissance de la note que vous avez rédigée pour la Délégation permanente. Je suis d'accord avec le texte de cette note, à l'exception de la dernière phrase du deuxième alinéa.

Il va de soi que la Délégation permanente sera tenue au courant et qu'elle doit avoir l'occasion de discuter des propositions que je serai amené à faire. Mon intention est de discuter personnellement de ces propositions avec vous-même et MM. Kohli et Homberger. Sous cette réserve j'entends garder ma liberté quant à la procédure à suivre. Il s'agit, en effet, d'une affaire qui dépasse les négociations sur une zone de libre échange. Celles-ci sont d'ailleurs terminées, ou tout au moins suspendues.

J'ai informé MM. les Conseillers fédéraux Streuli et Hohenstein de ce que nous avons prévu par une note dont je vous remets ci-jointe une copie. Cette note vous renseignera aussi sur mes intentions, sur lesquelles je suis prêt en tout temps à m'entretenir avec vous.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

*Max Petitpierre*  
Max Petitpierre

Annexe.

